



Arrêté du 1^{er} septembre 2025

fixant la liste des personnes habilitées à assister un salarié lors de l'entretien préalable au licenciement ou à la rupture conventionnelle

**La préfète de la Mayenne,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu les articles L.1232-4, L.1232-7, L.1237-12 et D.1232-4 et 5 du Code du Travail,

Vu l'arrêté préfectoral du 1^{er} septembre 2025 portant délégation de signature à Monsieur Serge MILON, directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Mayenne,

Après consultation des organisations professionnelles et syndicales,

ARRÊTE

Article 1 : La liste des personnes habilitées à venir assister sur sa demande un salarié lors de l'entretien préalable au licenciement ou à la rupture conventionnelle, en l'absence d'institution représentative du personnel dans l'entreprise, est composée comme annexée ci-joint.

Article 2 : La durée de leur mandat est fixée à trois ans.

Article 3 : Leur mission permanente s'exerce exclusivement dans le département de la Mayenne et ouvre droit au remboursement des frais de déplacement qu'elle occasionne dans ce département.

Article 4 : La liste prévue à l'article 1^{er} ci-dessus sera tenue à la disposition des salariés concernés à la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Mayenne, dans chaque mairie du département de la Mayenne ainsi que sur les sites internet de la préfecture de la Mayenne et de la direction régionale de l'économie, de l'emploi et des solidarités des Pays de la Loire.

Article 5: Le présent arrêté entre en vigueur le 09 septembre 2025.

Article 6: Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture de la Mayenne, Monsieur le directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Mayenne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département de la Mayenne.

Pour la préfète et par délégation,

Le directeur départemental,



Serge MILON

Voies de recours

La présente décision peut faire l'objet dans un délai maximum de deux mois à compter de la date de la notification :

- d'un recours hiérarchique auprès de Monsieur le Ministre du travail - 39-43 Quai André Citroën - 75739 PARIS CEDEX

- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de NANTES - 6 allée de l'Île Gloriette - CS 24111 - 44041 NANTES CEDEX 01.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Liste des conseillers du salarié en MAYENNE en vigueur à compter du 09 septembre 2025 (Annexe à l'arrêté préfectoral du 1er septembre 2025)

SYNDICAT	NOM - PRENOM	ADRESSE	PROFESSION	TELEPHONE
CFDT	CONGNARD Jean-Claude	53200 CHÂTEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE	Retraité	02.43.07.36.75
	FAUCHEUX Henri	53200 AZE	Retraité	06.20.15.55.05
	LORET Nathalie	53600 ASSE-LE-BERENGER	Consultante	06.07.03.39.74
	LOUAISIL Maryse	53000 LAVAL	Formatrice	06.42.92.30.44
	MOREAU Philippe	53970 L'HUISSERIE	Responsable développement formations	06.74.02.24.11
	PEYLET Michel	53960 BONCHAMP-LES-LAVAL	Retraité	06.13.33.71.60
	RAHMA Safia	53210 ARGENTRE	Animatrice	06.14.73.07.38
	RIVIERE Frédéric	53120 GORRON	Formateur - Consultant	07.67.25.63.32
	COLAS Michel	53940 SAINT-BERTHEVIN	Retraité	02.43.69.11.14
	FOISNEAU Olivier	53100 SAINT-BAUDELE	Responsable QHSE	06.02.35.82.33
CFE-CGC	LEBLANC Hubert	53100 SAINT-GEORGES-BUTTAVENT	Retraité	06.13.61.01.45
	ORY Marlène	53410 SAINT-PIERRE-LA-COUR	Conseillère assurances	02.43.53.11.25
	BEGUEL Yann	53470 COMMER	Conseiller de vente	06.49.66.81.96
	CRISON Franck	53960 BONCHAMP-LES-LAVAL	Enseignant - Ingénieur	06.33.66.67.36
	MARTEAU Olivier	53300 AMBRIERES-LES-VALLEES	Ouvrier	06.86.05.96.55
	POUTEAU Jérémie	53250 CHARCHIGNE	Réfèrent montage meubles vdl	06.17.17.82.62
	BOISSOU Eric	53200 CHÂTEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE	Fraiseur	06.32.97.11.04
	BRION Gérard	53950 LOUVERNE	Retraité	07.83.23.40.75
	CHAUVET Carine	53600 SAINT-GEORGES-SUR-ERVE	Conductrice machine	06.31.06.88.38
	COURTONNE Dàn	53100 MAYENNE	Magasinier	07.80.46.24.45
CFTC	ELIE Franck	53000 LAVAL	Permanent syndical	02.43.53.20.73
	EMERY Martial	53100 MAYENNE	Data provider production	06.11.83.29.67
	HERRMANIN Marc	53000 LAVAL	Retraité	07.63.40.71.08
	LANDEMAINE Jean-Yves	53100 MAYENNE	Retraité	06.81.14.04.16
	LEMARIE Emmanuel	53440 GRAZAY	Ouvrier	06.49.52.07.73
	LEVESQUE Lionel	53400 MEE	Salarié logistique	07.71.12.20.48
	LUCAS Samuel	53210 ARGENTRE	Conducteur VL	06.03.94.05.98
	PORTIER Anthony	53960 BONCHAMP-LES-LAVAL	Conducteur d'engin	06.78.85.14.03
	ROUAT Carole	53360 QUELAINES-SAINT-GAULT	Ouvrière	02.43.53.20.73
	SALMON Tony	53410 BOURGON	Dessinateur industriel	06.30.58.39.59
FO	GILARDI Alain	53940 SAINT-BERTHEVIN	Retraité	02.43.53.42.26
	KICI Karim	53950 LOUVERNE	Responsable magasin	02.43.53.42.26
	LARDEUX Sébastien	72000 LE MANS	Permanent syndical - Infirmier anesthésiste	02.43.53.42.26
	LEGROS Christophe	53810 CHANGE	Régleur plasturgie	02.43.53.42.26
	MAILLARD Cyriaque	53210 SOULGE-SUR-OUETTE	Sans emploi	06.15.35.90.58
	QUINTON Arnault	53970 L'HUISSERIE	Ouvrier qualifié	02.43.53.42.26
	BURON Jérôme	53000 LAVAL	Ouvrier	06.43.14.39.83
	NOBIS Hubert	53230 MERAL	Retraité	06.64.71.16.77
	HAMEAU Ombeline	53380 JUVIGNE	Conseillère technique en ressources humaines	06.19.78.03.81
	JUIN Ludovic	53470 LA-BAZOUGE-DES-ALLEUX	Conducteur receveur transports urbains	06.37.80.08.61
SOLIDAIRES				
UNSA				

